

## Elevage des porcs en Suisse - Train de mesures de la Protection Suisse des Animaux PSA

- 1.** La Protection Suisse des Animaux PSA demande instamment à tous les producteurs de fromage, y compris les grandes marques telles que Emmental, Appenzell, Tilsit, Gruyère, Sbrinz, etc. de réexaminer d'un œil critique leurs élevages de porcs attachés à leur laiterie et de les amener autant que possible au niveau d'un standard de label.
- 2.** Si notre société entend adopter une autre façon de traiter les animaux, les agriculteurs doivent obtenir à l'avenir, en contrepartie d'un élevage de caractère paysan, conforme aux besoins de l'espèce, une plus grande part sur le franc versé par le consommateur et des prix nettement meilleurs. Comme pour le lait et les œufs, la PSA veut attirer plus fortement à l'avenir encore l'attention des milieux économiques, politiques, des autorités et des consommateurs sur cet aspect des choses.
- 3.** La Confédération doit enfin assumer judicieusement la promotion - prescrite par la Constitution - d'élevages en plein air et avec parcours, respectueux des animaux. Seulement 15% des paiements directs sont aujourd'hui investis dans le bien-être et la santé des animaux! Dans ce contexte, la mesure la plus pertinente réside dans un grand bien-être animal et dans la réduction de l'utilisation des antibiotiques dans l'agriculture.
- 4.** Commerce de détail et gastronomie doivent assumer leurs responsabilités en ce qui concerne le bien-être des animaux. Des discussions sont en cours avec divers détaillants, dont Spar, aux fins d'élargir l'offre des produits labellisés. De premières étapes ont été couronnées de succès dans le canal de la gastronomie. Le plus grand prestataire de restaurants du personnel, le groupe SV, a conclu un contrat de coopération avec la PSA et tend à présenter d'ici 2019 une offre de viande labellisée à hauteur de 80%. Avec l'association de la branche GastroSuisse, une brochure a été préparée en commun au sujet de la protection des animaux, à l'attention des restaurateurs et cuisiniers, brochure qui sera publiée cet automne.
- 5.** La PSA désire contribuer à ce que les truies, auparavant largement répandues dans les prairies, se retrouvent dans la pratique de l'élevage et que des possibilités de sorties plus attrayantes pour les porcs à l'engrais (élevage en plein champ, à l'extérieur) soient créées. Pour des raisons de protection et de santé des animaux, la PSA demande instamment une interdiction de la production de porcelets en mode de répartition du travail. En outre, il est tout à fait important que les autorités chargées de l'exécution de la protection des animaux procèdent enfin à un réexamen de la suppression correcte de la douleur lors de la castration des porcelets.
- 6.** Parce qu'en raison des adaptations de la protection des animaux en 2018, des milliers de places d'engraissement tombent, un excédent massif de porcelets menace d'apparaître l'an prochain. Il faudra très vraisemblablement que des dizaines de milliers de bébés porcelets soient tués et éliminés. Ceci serait inacceptable au plan éthique et extrêmement problématique pour la protection des animaux car, généralement, les abattoirs ne sont pas équipés pour tuer des porcelets.